

Informations de base	
2023/0192(COD)	Procédure terminée
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Décision	
Habiliter la France à négocier, à signer et à conclure un accord international sur les exigences en matière de sécurité et d'interopérabilité sur la liaison fixe transmanche	
Subject	
3.20.02.01 Sécurité ferroviaire 3.20.15.08 Coopération et accords de transport ferroviaire	
Zone géographique	
France Royaume-Uni	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/0192(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Règlement du Parlement EP 41 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 091 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 2-p1
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	TRAN/9/12334